



Collectif
National
de s
Céramistes

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
16 & 17 OCTOBRE 2017**

Convoqués :

Conseil d'administration : CRESTOU Nicole – JACQUINOT Jean – JAMME Marie-Line – TRIEBEL Sylvia – DE SEVE DAVY Padou – TOURNEBIZE Vincent – GUENASSIA Jean-Raoul – CAUSSAT Denis – TOUBLANC JP-Mary – COUPRIE Sylvie – DIETZ Bénédicte – BETTON Corinne – SALOMON Laurent – MOIROUX COTONIAN Catherine – LAGARDE Antony – HALOPÉ Valérie – CAVIN Alain – SIGNORET Jean- Claude – GEOFFROY Pascal – SZERWIEC Jacques – ANQUETIL David – DEBEAUVAIS Max – BOISJOLY Nicolas – CLAQUIN Agathe – PASSAVY Chloé – NOSJEAN Mathilde – LANDAULT Thierry

Excusés : LAGARDE Anthony – SALOMON Laurent – CRESTOU Nicole – COUPRIE Sylvie – CAVIN Alain – GEOFFROY Pascal – TRIEBEL Sylvia

Pouvoirs à : Valérie HALOPE pour Sylvie COUPRIE – Jean-Claude SIGNORET pour Alain CAVIN – Jean JACQUINOT pour Nicole CRESTOU (ACLB + APCP => 2 pouvoirs) - Chloé PASSAVY pour Pascal GEOFFROY – Marie-Line JAMME pour Sylvia TRIEBEL

Mercredi 17 Octobre : Chloé PASSAVY pour Bénédicte DIETZ – Agathe CLAQUIN pour Max DEBEAUVAIS

Invités :

Présidents des associations du Collectif : DAMPIERRE Stéphane - PASSAVY Chloé - POCEVICIUTE Ruta - POIL Emmanuel, SCHURRER Chantal – ATGER Eliane – TRINQUAND Marie-Lucie – NADEAU Isabelle – AQUART GENSOLLEN Fanny – CHOLÉ Françoise – DESCHAMPS Patrice – BIDAULT Frédéric – BREUVART Thierry – DURIEZ Philippe – LOIREAU Flore – RACINE Florence – BRAULT Isabelle – DURR Corinne – FEZZOLI Sylvain – AUREJAC Cécile FIOLE Léonora

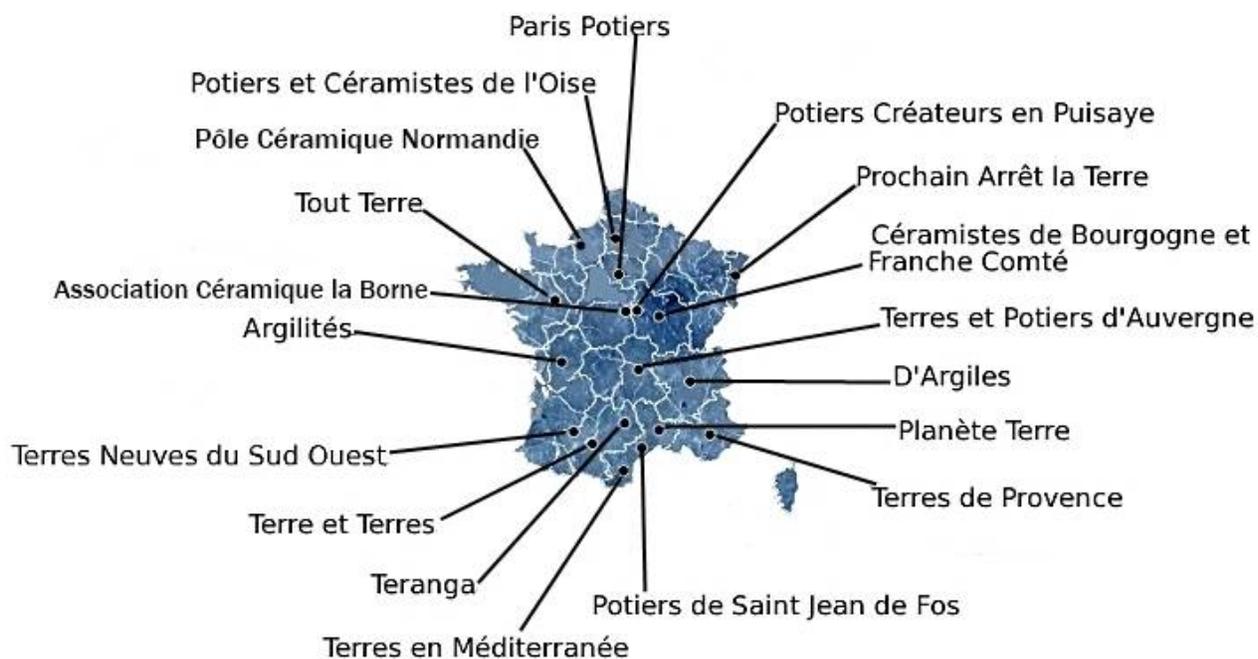
Représentant Terre de Solidarité : Aude TAHON

Représentants des commissions en dehors du CA : SUSINI Sara - BOULANGER Karine - CONDAMIN Philippe

Représentant Ateliers d'Art de France : Aude TAHON

Pôle Céramique Normandie : Rose Marie DECROIX – Franck LAVILLONNIERE Mission Pays de Loire

Argile Bretagne : Président



ACLB	Jean Jacquinot
APCP
ARGILITÉS	Jean-Pierre-Mary Toublanc
PARIS POTIERS
TERRES EN MEDITERANÉE	Marie Line Jamme
D'ARGILES	Jean-Raoul Guenassia Padou de Sève Davy Vincent Tournebize
PLANÈTE TERRE	Denis Caussat
CERAMISTES DE BOURGOGNE FRANCHE-CONTE	Bénédicte Dietz
POTIERS DE L'OISE
POTIERS DE ST JEAN DE FOS	Catherine Cottonian
TERANGA
TOUT TERRE	Max Debeauvais Agathe Claquin Nicolas Boisjoly
TPA	Chloé Passavy Mathilde Nosjean
TERRES DE PROVENCE	Valérie Halopé Jean-Claude Signoret
TERRE ET TERRES
PROCHAIN ARRET LA TERRE	Thierry Landault
TNSO	David Anquetil

ACCUEIL

Chloé remercie les personnes présentes, ainsi que le représentant de l'Association « Tout Terre » pour l'organisation de ces deux journées et son accueil chaleureux.

Présent Mr Franck LAVILLONNIERE, chargé de développement économique métiers d'art pour la mission Pays de Loire, qui a participé à l'organisation de l'AG.

Présentation du Musée de Malicorne par Céline MORON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (première partie)

Mardi 16 Octobre – 14H00 ouverture de l' A.G. par Chloé Passavy présidente du Collectif national des Céramistes

Vérification du quorum

Rappel : Le quorum est atteint lorsque un tiers des représentants sont présents.

Le quorum est atteint : sur 28 délégués convoqués 18 membres du CA présents et 6 pouvoirs

Présentation de l'association « TOUT TERRE »

Le Président Sylvain FEZZOLI nous présente son association.

L'association Tout Terre a été fondée en 1991 par un groupe de céramistes potiers .L'objectif est de promouvoir les métiers de la céramique et de vendre les productions, singulières et originales des créateurs . Nos manifestations sont organisées principalement dans le Nord Ouest Ile de France et en Pays de Loire.

Elle regroupe à ce jour une centaine de céramistes professionnels.

L'association Tout Terre organise une dizaine d'évènements par an.

Les principales actions de l'association sont :

- co-organisation d'événements céramiques,
- création de divers outils de communication et d'un pôle de compétences,
- partenariats avec différentes institutions,
- actions de formation,
- création d'un « fonds régional de solidarité ».

Tour de table : présentation des présents

Lecture de l'ordre du jour

RAPPORT MORAL

RAPPORT FINANCIER

BILAN DES DIVERSES COMMISSIONS :

- Marchés de Potiers (Présentation d'une charte des marchés de potiers)
- Calendrier
- Journées Nationales de la Céramique
- Communication + Site Internet
- Panneaux pédagogiques

TERRE DE SOLIDARITÉ

- Bilan de l'année écoulée

NÉGOCIATION DU PARTENARIAT AVEC AAF

- Etat des lieux

RÉFLEXIONS SUR LE DEVENIR DU CNC :

- Orientation
- Fonctionnement : Bilan du groupe de travail sur la définition des besoins du CNC pour l'embauche d'un animateur de réseau.
- Bilan sur la refonte des statuts
- Objectifs

QUESTIONS DIVERSES

- Projets 2018

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

- Secrétaire (démission envisagée de Valérie Halopé)
- Trésorier adjoint (démission de David Anquetil)
- Vice présidents – Trésorier - Trésorier adjoint

PROGRAMMATION DATE AG 2018

CONCLUSION

RAPPORTS

Rapport moral du président

L'année qui vient de s'écouler sous le nouvelle présidence de Chloé PASSAVY a été ponctuée de 4 réunions de bureau, de rencontres avec AAF, ainsi que de rencontres avec de jeunes céramistes.

Les axes de travail du bureau ont été :

- la révision des statuts*
- l'étude de développement des manifestations céramiques*
- l'étude d'un projet phare pour la céramique (remettre en marche les fours à Sèvres lors d'une cuisson collective)*
- études sur les normes alimentaires*

Il apparaît que le CNC doit s'engager davantage sur des actions d'envergure.

Depuis la dernière AG, le bureau s'est réuni 4 fois physiquement, et 3 fois via Skype ou conférence téléphonique. D'autres déplacements ont été fait (réunions AAF, AG d'associations, rencontres avec de jeunes céramistes...)

Cette année n'a peut-être pas été très riche en résultat « palpable » des actions du CNC, mais elle a permis de faire un bilan du travail effectué depuis de nombreuses années par tous ces membres, de consolider les acquis et les compétences du CNC, d'améliorer sa communication et de boucler certains dossiers comme la révision des statuts, travail commencé en 2015.

En plus de ce travail de fond, nous avons creusé plusieurs pistes pour continuer nos actions : réaliser un projet fou capable de mobiliser tous les membres du CNC, approfondir l'étude sur les marchés de potiers, augmenter les échanges aux niveaux national et international avec d'autres institutions et associations...

Le Collectif est sur des bases saines et dynamiques, il est temps de mettre à profit notre savoir-faire et notre énergie pour prendre des risques et réaliser de beaux projets.

Vote du rapport moral à l'unanimité

Rapport financier du trésorier pour l'exercice 2017 (Cf annexe 1et 2)

Le bilan financier est présenté par Catherine Cotonian.

Si le bilan financier 2017 est en amélioration, celui-ci demeure négatif de 7700 euros. Le niveau de liquidité du CNC s'élève à 27000 euros et sans l'apport de nouveaux revenus l'avenir de CNC est remis en cause.

La convention entre AAF et le collectif ayant été rompue par AAF, l'aide s'y rattachant ne nous est plus allouée.

Il faudra s'attacher pour 2018 à la recherche de nouveaux partenaires : musées, écoles....

L'année 2017 est marquée par le départ du collectif (démission après l'AG du collectif) : Argile Bretagne. L'association n'a pas souhaité s'expliquer sur son départ et ce malgré notre invitation à l'Assemblée Générale à laquelle ils n'ont pas donné suite.

L'ensemble des adhésions des associations au CNC représente 683 potiers, soit une baisse par rapport à 2016.

Argile Bretagne n'a pas souhaité s'expliquer sur son départ et ce malgré notre invitation à l'Assemblée Générale à laquelle ils n'ont pas donné suite.

Pas de grand changement au niveau des postes de dépenses

- frais de déplacement à l'AG : 7000 euros
- frais de déplacement du bureau : 2000 euros
- frais calendrier : 14000 euros

Au niveau des postes de recettes, un manque à gagner de 1500 à 2000 euros apparaît, correspondant au retard de paiement.

- recettes 4800 euros
- calendriers 10000 euros
- aide AAF pour les calendriers 2000 euros

Présentation du prévisionnel par Catherine COTONIAN (cf. annexe 1 et 2)

Vote à l'unanimité pour l'approbation des comptes

Assemblée générale du 16 & 17 Octobre 2017

Collectif National des Céramistes

Enregistrée en préfecture du Cher sous N° W 061000024

CCCLB La Borne 18250 Henrichemont – www.collectif-ceramistes.org

BILAN DES DIVERSES COMMISSIONS

Commission Marchés de Potiers

Suite à la mise en place l'année passée d'une charte des marchés de potiers, voici les retours mis en évidence

- l'association SOPHIA organisant le marché de St Gabriel de Breçy n'a pas respecté les critères en déclarant 30 potiers à leur manifestation alors que 62 potiers étaient présents.
- L'association Tout Terre a omis de voter la charte lors de son AG 2017.

Etude de Sara SUSINI, Denis CAUSSAT et Jean-Claude SIGNORET

Les organisateurs de marchés référencés sur le calendrier des marchés de potiers du CNC ont été contacté par mail. Un questionnaire leur a été remis.

Objectif de l'étude : analyse des marchés de potiers

Il apparaît que le nombre de marchés de potiers de deux jours est en baisse depuis 2006 (baisse de 28,7 %) alors que les marchés d'une journée sont stables.

Dans le même temps le nombre d'exposants n'a fait que croître. Un tiers de marchés en moins en dix ans alors que le nombre d'exposants a augmenté de 46,44 %.

Ces chiffres n'ont qu'une valeur indicative car sur les 150 organisateurs de marchés seulement 28 % ont renvoyé le questionnaire complètement et 42% avec des réponses incomplètes

1637 places de marchés pour 2880 demandes.

La moyenne du CA des marchés est de 1,8 MF (cela représente seulement 1/3 des réponses)

Au vu des réponses, on pourrait extrapoler et considérer que le CA dégagé serait de 5,4 MF si tout le monde avait répondu au questionnaire.

La conclusion de l'enquête met en évidence le manque de marchés par rapport au nombre croissant des demandes de participation.

Il faudrait mettre en face à face les dépenses de fonctionnement du marché et le CA du marché.

Au regard des chiffres les frais de stand d'un marché ne devraient pas excéder 10% du CA récolté par exposant.

Quelques pistes de réflexion :

- outil près à l'emploi pour les exposants
- documents à communiquer

Commission Calendrier des Marchés

Sara Susini présente son travail. Rappel de sa mission (80 H sur 7 mois)

Renforcement de la communication et récolte des données pour des partenariats et ou mécénats futurs.

Le renouvellement de la diffusion du calendrier dans la revue de la Céramique et du Verre pour 450 euros n'est pas reconduit.

A noter, que la version en ligne du calendrier des marchés est très appréciée. En effet l'étude sur le site internet du CNC met en évidence que le mot clé le plus demandé est « marché de potiers » et que la page la plus consultée est « calendrier marché de potiers ». Il faudra peut être dorénavant prendre en compte ces nouvelles pratiques.

Renouvellement calendrier des marchés reconduit à l'unanimité

Vote pour la reconduite de Sara pour la réalisation du calendrier : pour à l'unanimité

Commission JNC (Journées Nationales de la Céramique)

Lecture du bilan envoyé par Laurent Salomon

Proposition : continuer dans la dernière configuration mais monter un projet fou qui regrouperait les 700 ateliers du CNC. Pourquoi ne pas remettre en marche les fours de la manufacture de Sèvres. 700 adhérents, 700 bols => une cuisson. à la Borne : four anagama qui peut aussi être utilisé.

Déterminer avec précision quel but on veut atteindre avec les JNC. Le « projet fou » doit-il être uniquement un outil de communication ou bien une manifestation pédagogique ou financière ? Cela déterminera le type de projet et le lieu (pour une communication nationale, Sèvres est très intéressant). A étudier au sein de la commission JNC.

Proposition de Karine de constituer d'un dossier de presse : 450€

Vote : pour à l'unanimité

Commission Communication et site internet

Lecture du compte-rendu de Karine Boulanger

Amélioration du site du CNC, 53000 connexions, 188000 pages vues soit une augmentation du trafic de 30%.

Le mot clé le plus recherché : marché de potiers.

La page la plus visitée : marché de potiers.

Pertinence du calendrier papier ?

Le site est très bien référencé. Nécessité d'être présents sur les réseaux sociaux.

On peut constater un manque de matière du site internet, les associations membres ne communiquent pas assez leurs différents événements. Pour que le site soit plus riche et plus vivant il faudrait :

- Mettre en ligne plus de vidéos « le geste fascine le public »
- Etablir plus d'aller/retour avec la page Facebook.
- Encourager les organisateurs de marchés à nous communiquer de belles photos libres de droits. Cette année la photo du calendrier des marchés transmise par la commission communication nous a permis d'effectuer une économie de 600 euros.

Budget alloué à la communication

1heure/semaine/an pour 580 euros par an pour la gestion du site

15mn/jour/an pour 624 euros par an pour la gestion de Facebook

En projet pour 2018 :

- L'élaboration de la carte de vœux au travers d'un concours d'illustration. Le concours est toujours ouvert à tout céramiste inspiré !
- Mettre en place une campagne de promotion du site par le biais de Facebook (publicité payante, mais peut-être rentable).
- Récolter d'avantage de contenu pour le site et la page Facebook.

Le bureau vote la reconduction de la mission de Karine Boulanger pour la gestion du site internet et de la page Facebook

Commission Santé

Pas d'intervenant et d'avancement.

Commission Définition et besoin du CNC

Lecture du compte-rendu envoyé par Cécile Auréjac et Emmanuel Poil et de la fiche de poste pour un emploi d'animateur de réseau.

Problème de communication entre la commission et le bureau : en juin, dans son compte rendu de réunion, le bureau avait décidé de se tourner vers une solution de missions au coup par coup cette année. Décision prise car la trésorerie ne permet pas la prise en charge d'un salarié et que le bureau n'est pas prêt à assumer légalement un salarié.

Intervention de Max : Pourquoi ne pas envisager un emploi partagé entre plusieurs associations ?

La commission va être mise en contact avec les personnes actuellement missionnées par le CNC (Sara et Karine) afin de trouver la meilleure solution. Le but étant la professionnalisation des missions du CNC. La commission devra également entamer les recherches de subvention pour financer cet emploi (en fonction de l'évolution des emplois aidés...)

PROJETS ET TRAVAUX DU CNC

Normes alimentaires

Un important travail concernant les normes alimentaires a été initié par Philippe Condamin.

Lecture du bilan et de l'état d'avancement par Chloé (cf mail envoyé par Philippe).

Rappel du début de l'affaire des contrôles, rôle du CNC, devis réalisé pour faire des échantillons....Très bien que ce soit relayé par AAF qui a un service juridique compétent et intégré.

Le CNC est en lien avec le groupe de travail et a remboursé à d'Argiles les frais concernant le courrier de l'avocat à présenter en cas de contrôle.

Rose marie Decroix : Rapport au Sénat rappelant que les métiers d'Arts sont aussi concernés par les normes alimentaires.

Boîte à outils pour les organisateurs de marchés de potiers

Sara : sensibiliser les organisateurs sur les points principaux pour organiser un marché, rétro planning, communication.

Catherine : Ce kit pourrait être inclus avec la feuille d'inscription au calendrier national.

Sylvain : Tout Terre a un pôle coordination créé au sein de l'association qui est à disposition des gens qui souhaitent créer un marché. Regroupe les différentes compétences de chacun.

Padou : boîte à outil existante au sein de d'Argiles. Pas utilisée régulièrement. Mise en place aussi d'un pôle de compétences.

Jean-Raoul : Lettre du CNC qui soit envoyée aux potiers avec les problèmes que peuvent rencontrer les organisateurs, notamment par exemple sur les refus des candidatures

Création d'une charte de bonne conduite de l'exposant.

- Subvention d'AAF difficile à obtenir.

- RM Decroix : attention les demandes de subventions sont différentes suivant les départements....

Chloé : Proposition que la commission marché thésaurise ce qui existe déjà dans les associations et mette en place cette boîte à outil.

Mise en place d'un forum pour les organisateurs des marchés potiers ?

Ruta : mise en place d'un système d'échanges de logements lors des manifestations.

Projets :

- Proposition que la commission marché thésaurise ce qui existe déjà dans les associations et mette en place cette boîte à outil.
- Création d'une charte de bonne conduite de l'exposant.
- Mise en place d'un forum pour les organisateurs des marchés potiers ?

Développement de la représentativité du CNC

Aujourd'hui notre seul partenaire est AAF.

Nous n'avons aucun échange avec des structures extérieures céramistes.

JR : la représentativité c'est d'abord savoir ce que nous on représente. Nos associations sont différentes et n'ont pas les mêmes objectifs et actions...Développer les associations régionales. Pas d'associations régionales dans certaines régions.

Projet : chercher de potentiels partenariats avec d'autres institutions ou associations (UNMA, NCECA National Council on Education for the Ceramic Arts, Académie Internationale de la Céramique, Club des Céramophiles...)

ADHESION

Demande de Nouvelle adhésion : Pôle Céramique Normandie

Intervention de Rose-Marie DECROIX , Présidente du Pôle Céramique Normandie et de Max DEBEAUVAIS, directeur.

Création d'un Centre de Formation il y a 15 ans après constatation de la baisse du nombre de céramistes en Normandie pris en charge par Tout Terre Normandie . Puis une association indépendante est créée: Tout Terre Centre de Formation (TTN-CFC).

En 2016, changement de nom et de statuts . On passe d'une association DE céramistes => POUR les céramistes.

3 missions :

- La formation,
- L'aide aux céramistes
- La promotion des métiers d'art.

75 adhérents actifs (dont les ¼ sont professionnels de la céramique), partenariat avec 3 associations de céramistes et des musées

Arrive aujourd'hui à fédérer 175 céramistes professionnels et à avoir une dimension régionale.

Engagement d'intégrer le mot "Solidarité" dans ses statuts (AG en janvier 2018)

<https://www.poleceramiquenormandie.com/>

Vote pour adhérer en tant que membre associé :

Abstention : 2 – Pour : 22

TERRE DE SOLIDARITE

L'activité de TDS reprend doucement après deux années de tensions.

- 9 dossiers présentés
- 6 dossiers ouverts
- 4 interventions.

Sur l'exercice 2017, il manquait une vice-présidente et deux censeurs.

La commission technique est restée inactive.

Le conseil d'administration de TDS doit être pourvu de 4 administrateurs, 4 suppléants et 2 censeurs.

Les censeurs n'ont pas été désignés pour le CNC

Rappel : Les adhérents d'AAF ou du CNC peuvent bénéficier du fond de solidarité.

L'Assemblée Générale de TDS en novembre prochain permettra l'élection de nouveaux délégués élus pour 2 ans.A confirmer.

Assemblée générale du 16 & 17 Octobre 2017

Collectif National des Céramistes

Enregistrée en préfecture du Cher sous N° W 06100024

CCCLB La Borne 18250 Henrichemont – www.collectif-ceramistes.org

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (deuxième partie)

Mercredi 18 octobre de 9H00 à 10H00 puis de 11H30 à 13H00

Suite de l'analyse de Sara SUSINI concernant les marchés de potiers.

Vote pour la reconduite de Sara pour la réalisation du calendrier : pour à l'unanimité

Projets 2018 concernant les marchés de potiers :

- Refaire l'étude sur les marchés de potiers en 2018
- Faire participer plus d'organiseurs à l'étude
- Mobiliser un plus grand nombre pour avoir plus de retour
- Revoir le contenu du questionnaire
- Remplacer les fourchettes données par de vrais chiffres de chiffre d'affaires
- Inclure dans l'étude l'impact géographique des marchés (urbain, rural, mer, zone touristique...)
- Prendre en compte le budget communication par organisation de marché afin de mesurer l'efficacité de la communication.
- Envisager les marchés comme des points de vente éphémère.
- Mettre à disposition des adhérents une boîte à outils (Ex. : petit mode d'emploi des réseaux sociaux)
- Aide à la communication aux ateliers.

Projets 2018 concernant la communication :

- Campagne de communication au plan national
- Ex. : spot publicitaire au niveau national
- Trouver des sponsors
- Contacter France Inter via l'émission « Carnets de Campagne »
- Contacter France Culture via l'émission d'Aude LAVIGNE. Charger Sara de demander des devis pour une telle campagne.

Projets 2018 concernant l'organisation des marchés de potiers :

- On peut constater suite à l'étude de Sara un déficit sur la création de nouveaux marchés.
- Organiser un forum des organisateurs sur 1 ou 2 jours
- Organiser un marché des organisateurs

Il a été soulevé le problème de l'autorisation d'affichage rencontré par un grand nombre d'organiseurs.

Demande de soutien et signature de la pétition de l'association 4 à 4 interpellant les pouvoirs publics face à ce problème d'autorisation d'affichage et demandant une tolérance pour les manifestations culturelles.

Vote à main levée : oui à la majorité, 4 abstentions.

Projets 2018 concernant le fonctionnement du CNC :

- Mettre en place une fiche des fonctions du délégué CNC
- Rédaction d'une feuille de route par chaque commission, en lien avec le bureau, pour planifier le travail à effectuer sur l'année.
- Effectuer un vote en ligne avant la fin de l'année pour statuer sur le budget concernant l'étude de Sara.

ATELIERS D'ART DE FRANCE

Les relations avec AAF ont repris avec la nouvelle présidente Aude TAHON.

AAF ne donne plus d'enveloppe générale mais fonctionne désormais au coup par coup.

Evocation des problèmes entre Terre de Solidarité et AAF.

Les délégués de Terre de Solidarité sont prêts à continuer leurs actions.

Assemblée générale du 16 & 17 Octobre 2017

Collectif National des Céramistes

Enregistrée en préfecture du Cher sous N° W 06100024

CCCLB La Borne 18250 Henrichemont – www.collectif-ceramistes.org

Dégradation du climat interne d'AAF. Démission de certains membres du conseil d'administration. Trois nouvelles personnes élues majoritairement ne suivant pas la ligne directive AAF. C'est une évolution importante. Positionnement différente selon les associations par rapport à AAF.

Il faudrait faire une réunion des associations membres actifs, afin de coordonner les différentes associations.

Enjeux fondamentaux :

AAF a réussi à obtenir une représentation nationale des métiers d'art. L'obtention d'un statut commun n'a pas encore abouti.

Le CNC reste un partenaire d'AAF et accompagnera toute évolution positive de notre chambre syndicale. Le CNC veut favoriser le local et le national, AAF semble plus axé à l'international.

COTISATIONS 2017

La cotisation des associations membres restera pour 2018 de 7 euros pour le CNC dans l'attente de subventions. Vote : contre : 2 – pour : 22

MEMBRES DU BUREAU

Démission de Valérie HALOPE secrétaire
Démission de David ANQUETIL trésorier adjoint

Est à renouveler : Le poste de secrétaire et le poste de trésorier adjoint

Agathe Claquin « Devant la non présentation de candidats, j'accepte de présenter ma candidature en espérant que la charge de travail qui incombe à ce poste ne soit pas trop lourde et soit compatible avec mon activité professionnelle. Je compte sur les membres du bureau pour m'aider dans ces nouvelles tâches. »
A noter qu'il n'y a pas de secrétaire adjointe et que le poste de trésorier adjoint n'a pas été pourvu.

Election du nouveau bureau à bulletin secret :- Agathe CLAQUIN élue à l'unanimité

David se propose de s'occuper de la récupération des données de changement de bureau de chaque association. Thierry Landault se propose de relancer les présences pour l'AG.

Composition du nouveau bureau :

Présidente :	Chloé Passavy (TPA)
Vice-président :	Denis Caussat (Planète Terre)
Vice-président :	Vincent Tournebize (d'Argiles)
Secrétaire :	Agathe Claquin (Tout Terre)
Trésorière :	Catherine Cotonian-Moiroux (Potiers de St Jean de Fos)

DATE DE LA PROCHAINE AG : Mardi 6 & Mercredi 7 novembre 2018

Les associations «St Jean de Fos et Terre en méditerranée» se proposent d'organiser l'AG dans la région Languedoc-Roussillon

-

CONSTITUTION DES COMMISSIONS

1. Commission et devenir du CNC

Sara Susini (Itinéraires Céramiques)

Nicolas Boisjoly (Tout Terre)
Cécile Auréjac (Terre et Potiers d'Auvergne)
Emmanuel Poil
Sylvain Fezzoli (Tout Terre)

2. Commission communication

Sara Susini (Itinéraires Céramique)

Cécile Auréjac (Terre et Potiers d'Auvergne)
Agathe Claquin (Tout Terre)

3. Commission calendrier

Sara Susini (Itinéraires Céramiques) Vote pour la reconduite de Sara pour la réalisation du calendrier : pour à l'unanimité

Nicole Crestou (ACLB)
Jean Jacquinot (ACLB)
Thierry Condault (PALT)
Valérie Halopé (TDP)

4. Commission Marchés de Potiers

Padou De Seve Davy (d'Argiles)

Mathilde Nosjean (TPA)
Jean-Claude Signoret (TDP)

5. Commission JNC

Denis CAUSSAT (Planète Terre)

Hélène Loynet Tardey (d'Argiles)
Nathalie Colombelle (St Jean de Fos)

6. Commission formation

7. Commission « Définition et besoins du CNC »

Chloé PASSAVY

Mathilde Nosejan (TPA)
David Anquetil (TNCO)

8. Commission définition du rôle de délégué

David Anquetil

Chloé Passavy
Mathilde Nosjean
Thierry Landault

Faire parvenir avant la fin de l'année une feuille de route pour chaque commission qui sera validée par le bureau.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Mercredi 18 octobre – 10H00 suite l' AG

16 présents, 8 pouvoirs, le quorum est atteint, la séance peut commencer

Modification des statuts et création d'un règlement intérieur

- Simplification , remise en ordre et suppression de redites
- Création du règlement intérieur
- Adaptation aux réalités (composition du bureau, réunions virtuelles)
- Modification de la représentation des associations
- Modification des quorum (majoration pour les AGO, CA et AGE)
- Clarification entre membre actif et membre associé.

Le **règlement intérieur** reprend les données susceptibles d'être ajustées. Cela donne plus de souplesse et permet de faire évoluer des éléments variables sans modification des statuts et donc sans AGE.

Article 6 : Indemnisation pour les réunions physiques du bureau : ajouter l'indemnisation pour les membres des commissions et les membres invités lors des réunions physiques des commissions.

Vote pour l'adoption du règlement intérieur : pour à l'unanimité

Modification des statuts : présentation des nouveaux statuts – Les principales modifications seules sont citées.

Article 1 : modifier : Membre fondateurs : ACLR association des céramistes en Languedoc Roussillon

Vote à l'unanimité

Article 5 : Vote : pour à l'unanimité

Article 7 : Vote : pour à l'unanimité

Article 8 : Pourront être radiés, les associations qui ne participeraient pas pendant deux ans de suite aux AG sans justification. Vote : pour à l'unanimité

Article 9 : Ajouter : apports financiers provenant des actions et services du CNC. Vote : pour à l'unanimité

Article 12 : Modification représentation des associations (1 délégué par tranche de 30 adhérents) Contre : 3 – abstention : 3 – pour : 18 – modification adoptée (voir nota pour le déroulement du vote qui a été complexe).

Article 12 : Pour à l'unanimité – modification du quorum

Article 13 : Composition du bureau - Pour à l'unanimité

Article 14 : modification du quorum pour les AG : Pour à l'unanimité

Article 14 : Demande particulière de vote à bulletin secret en AGO : Pour à l'unanimité

Article 14 : vote bulletin secret pour les personnes en AGO : pour à l'unanimité

Article 14 : modification du quorum pour les AGE : pour à l'unanimité

Article 16 : Précision quant à la possibilité d'intégrer des collaborateurs « non délégués » ou extérieurs dans les commissions : vote pour à l'unanimité

Article 17 : Article ajouté : Pour à l'unanimité

Article 17a : les représentants pour TdS au sein du CNC : vote avec modification du texte proposé : Pour à l'unanimité

Nota : votre de l'article 12 : Modification des représentations - Un premier vote n'a pas permis d'adopter la modification (Contre : 4 – abstention : 5 – pour : 15). Ceci a suscité le commentaire suivant de JR GUENASSIA : Suite à la préparation avec Alain CAVIN et lui-même de ces modifications et à leur participation à une réunion le 19 septembre dernier avec le bureau, il n'a été émis aucune observation de la part des membres du bureau. Il n'est donc pas compréhensible que les membres du bureau émettent un vote « contre » lors de l'AGE.

Suite à ce commentaire, Jean-Claude SIGNORET, qui a le pouvoir d'Alain CAVIN prend conscience qu'il ne peut pas voter « contre » comme il l'avait fait dans un premier temps puisque Alain est le co-auteur de cette modification. Il indique que ce vote doit être de nouveau effectué. Il est alors décidé de voter de nouveau et le résultat du nouveau vote : contre : 3 – Abstention : 3 - pour : 18, permet finalement de valider la modification.

Adoption des nouveaux statuts : puisque tous les articles ont été adoptés.
Devront être communiqués au BO avec la nouvelle composition du bureau.

L'AGE est levée à 11H30

CONCLUSION DE LA PRÉSIDENTE

Un grand merci à tous ceux qui ont participé et ont organisé cette Assemblée Générale. Il y a toujours beaucoup de travail à faire, les AG semblent toujours trop courtes pour discuter de tout. J'aurais peut-être souhaité plus d'engouement pour les « projets fous », mais ce n'est que partie remise pour plus tard.

Je souhaite également remercier Valérie pour son excellent travail de secrétariat et souhaite la bienvenue dans le bureau à Agathe qui prend la relève.

Au plaisir de vous revoir bientôt.

La séance est levée à 13H00



Signature de la Présidente
Chloé PASSAVY



Signature de la Secrétaire
Agathe CLAQUIN

RESULTAT

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

Poste	Libellé du poste	Montant
DÉPENSES		
604B	Nom domaine	580,00
604	Etudes prestations (internet)	660,00
605	Matériels, équipnts,,,	101,76
606	Fournitures administratives, poste	31,20
616	Primes d'assurances	108,78
619d	Frais deplcmt AG	4 241,21
619E	Frais AG repas hébergnt	2 515,84
621a	Commission CNC calendrier	91,50
621e	Solde N-1 commission com	210,00
621	Déplacmts réunions CNC	2 317,25
622	Rémunérations d'intermédiaires	720,00
623b	Gestion du calendrier	2 210,00
623C	Impression routage calendrier	10 864,76
623D	Calendrier pub revue	420,07
625 A	Graphiste affiche calendrier	715,00
625 C	Graphiste vœux	150,00
626	Télécoms	292,38
628	Cotisations (AAF, nom domaine)	175,00
630	Participation aux Journées Nat.Cér	702,00
633	Terre de solidarité	5 328,00
TOTAL DES DÉPENSES		32 434,75

RECETTES		
700000	Adhésion annuelle CNC	4 779,00
700700c	Calendrier annuel marché potiers	10 532,00
701000	Adhésion annuelle TdS	6 147,00
707000b	Calendrier marchés solde n-1	1 202,00
755000	Ateliers Arts de France	2 000,00
771000	Produits exceptionnels banque	100,02
TOTAL DES RECETTES		24 760,02

PERTE HT : 7 674,73

Collectif National des Céramistes - Prévisionnel 2018			
DEPENSES (classe 6)	Montant €	RECETTES (classe 7)	Montant €
60. CHARGES		70. PRODUITS	
604. Prestations logistiques informat., nom domaine	1300	700 - Cotisations CNC 2017 (sur une base de 7€)	4500
605. Equipmt informatique logiciel	200	707 - Participat.des marchés au calendrier	12500
606. Fournitures administratives, poste	100		
		755 - Ateliers Art de France	
619. Frais Déplnt Organisation AG (hébergement, repas...)	7000	* Calendrier	2000
620. Frais de commissions du CNC	1000	* JNC	2000
621. Frais déplnts réunions du CNC	2400	* Cartes céramiques	1000
622. Prestataire extérieur	800	* Etude toxicité	1000
623. Calendrier 2017	14500	756 - Autres partenaires (musées, écoles, revues...)	2000
625. Graphiste vœux	200	770 - Fonds propres CNC	12000
626. Télécoms	300		
628. Cotisations 2017 (AAF, nom domaine)	200		
630. Journées Nationales de la Céramique (JNC)	5000		
631. Participation projets diverses du CNC (book,cartes, toxicité)	4000		
TOTAL 6 - CHARGES	37000	TOTAL 7 - PRODUITS	37 000

Trésorerie initiale en banque mi-octobre 2017 : **25730 €** (liquidités du CNC)